

## Bulletin de liaison



**ISSN 0754-9962      Supplément N° 101 du Bull. Soc.Herp.Fr.(2002)**

Imprimeur : S.A.I. Biarritz 18, allée Pulitzer, 64200 BIARRITZ

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2002      N° de commission paritaire 59374

## **SOMMAIRE**

### **PRISE EN COMPTE DES CRAPAUDS CALAMITES DANS DIVERSES OPERATIONS DE RESTAURATION D'ESPACES AGRICOLES ET INDUSTRIELS DANS LE DEPARTEMENT DU NORD**

Guillaume LEMOINE

2

### **NOTE A PROPOS D'UN COMPORTEMENT REMARQUABLE CHEZ LE SAURIEN *Gerrhosaurus flavogularis***

Francis GIRARD et Jean Luc PLAZANET

5

### **UTILISATION DE TUBES FLUORESCENTS DIFFUSANT UVA ET UVB POUR L'ELEVAGE DE PETITS GECKOS DIURNES DU GENRE *Lygodactylus***

Francis GIRARD

6

### **REVUE DE PRESSE**

Michel LAMOUILLE

8

Photo de couverture Bernard LE GARFF. Crapaud calamite – *Bufo calamita*

**Supplément N° 101 du Bull. Soc.Herp.Fr.(2002)**

**PRISE EN COMPTE DES CRAPAUDS CALAMITES DANS  
DIVERSES OPERATIONS DE RESTAURATION D'ESPACES  
AGRICOLE ET INDUSTRIELS  
DANS LE DEPARTEMENT DU NORD**

Par  
Guillaume LEMOINE

Le département du Nord accueille deux populations de crapauds calamites distantes de plus d'une centaine de kilomètres. L'une, sur des habitats naturels, fréquente les dunes flamandes propres aux rivages de la Mer du Nord et déborde légèrement sur les terres agricoles de la Flandre maritime. L'autre est exclusivement inféodé aux milieux fortement anthropiques que forment les anciennes friches industrielles de l'ex-bassin minier et les anciennes carrières de craie situées à proximité. Ces deux populations sont menacées à des degrés divers.

Les dunes flamandes se sont, en effet, réduites comme peau de chagrin suite à l'urbanisation et au développement des infrastructures portuaires de Dunkerque. A cette réduction spatiale s'ajoute un fort morcellement des massifs dunaires aujourd'hui préservés et l'arrêt ou la réduction du régime de perturbations qui permettait les inondations hivernales et la création de milieux pionniers. Cet arrêt favorise du même coup un embroussaillage généralisé des massifs et la disparition des milieux précédemment cités. Les polders de Flandre maritime font, quant à eux, l'objet d'une agriculture intensive.

A l'intérieur des terres, le statut des populations du Crapaud calamite est des plus précaires. Les friches minières sont requalifiées en espaces verts, abondamment nivelées, asséchées et boisées. Ces espaces, qui accueillent

également deux autres espèces d'intérêt patrimonial que sont l'Alyte accoucheur et le Pélodyte ponctué, apparaissent isolés les uns des autres par un réseau dense d'infrastructures, une forte agriculture et une urbanisation importante propre au département (2,6 millions d'habitants). Cette situation rend les requalifications de ces espaces encore plus délicates pour l'espèce, car il semble impossible aux Crapauds calamites de reconquérir de nouveaux territoires dans ce contexte, notamment si les aménagements réalisés font disparaître une micro-population qui ne peut pas fonctionner en métapopulation.

Devant cette situation, le Département du Nord, qui intervient déjà dans la gestion des populations de Crapauds calamites dans les espaces littoraux de l'est-dunkerquois (600 hectares de dunes appartenant au Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres dans le cadre de sa politique Espaces Naturels Sensibles (Lemoine 1999 b.), et qui avait déjà sensibilisé l'Etablissement Public Foncier, organisme chargé de la requalification des friches industrielles dans le Nord/Pas-de-Calais pour la prise en compte des exigences écologiques des Crapauds calamites, Pélodytes ponctués et Alytes accoucheurs dans les opérations d'aménagement des friches (Lemoine, 1999 a.), a réalisé et fait réaliser divers aménagements originaux présentés succinctement ci-dessous.

## **HORIZONS INVERSES DANS LES CARRIERES :**

La faible taille des herbes et la présence de roches en surfaces permettent en effet aux terrains de se réchauffer rapidement dès les premiers rayons de soleil. Ceci favorise le développement d'une faune particulière caractérisée par des espèces de milieux ouverts, pionniers, thermophiles ou steppiques...

Ainsi, lorsque se décida l'aménagement de la carrière des Peupliers à Abscon, dans laquelle on soupçonna la présence de l'Alyte, le projet mis en place s'est voulu différent des autres habituellement proposé pour les requalifications.

Au cours des travaux, furent ainsi enfouies au fond des excavations, les bonnes terres arables (limon ou loess de couverture) ainsi que quelques déchets divers de démolitions (briques, matériaux inertes). Les terrains étalés en surface correspondent, quant à eux, à ceux de la couche intermédiaire située entre les terres agricoles fertiles et la roche-mère exploitée pour la production de chaux. Le nappage sur environ 0,5 mètre d'épaisseur de roche-mère altérée (morceaux de craie fragmentés) a ainsi permis de recréer des affleurements calcicoles et garder les traces d'une partie des habitats créés par l'homme par ses activités industrielles.

La palette arbustive introduite a pris en compte les contraintes de sol (Cornouiller mâle, Viorne lantane, Camerisier, Groseiller à maquereaux, Poirier, Aliser torminal...). La situation isolée du site et l'absence de tout type de végétation similaire dans le Nord limitaient ainsi le risque de dispersion des espèces introduites dans ce milieu à végétation rase.

Les mélanges herbacés semés voulurent recréer également la végétation des pelouses sèches, tout comme le mode

de gestion que le Département développe sur ce site, comme sur le site voisin de la carrière des Plombs (communes d'Abscon et d'Escaudain). Il a, en effet, mis en place des fauches régulières avec exportation et sans apport d'engrais des espaces enherbés ainsi qu'un pâturage ovin extensif dirigé. L'aménagement du site fut complété par le maintien d'ornières de chantier et le recreusement du fond des diverses carrières pour atteindre la zone de battement de la nappe phréatique. Ces aménagements permirent la reproduction de l'Alyte accoucheur, dont la présence était soupçonnée et des Crapauds calamite et Pélodyte ponctué jusqu'à présent inconnus sur le site.

## **LA RECONVERSION DES POLDERS LIES A LA CEREALICULTURE**

Dans le même esprit, la création par le Département du Nord de la "coulée verte" de la commune de Mardyck a pris également en compte les exigences du Crapaud calamite.

A la demande du Port Autonome de Dunkerque, propriétaire des terrains, et en accord avec la commune, le Département aménagea en effet, en 1999, sur 12 hectares de terres agricoles des polders de Flandre maritime voués à la céréaliculture. 3 hectares de dépression humides et pelouses sèches et steppiques, 3 hectares de prairies et 6 hectares de boisement. Les milieux ouverts favorables, comme on l'imagine, au Crapaud calamite furent colonisés à partir des populations sources éloignées de plusieurs kilomètres. Ils ont également eu la faveur des tadornes de Belon et de divers limicoles parmi lesquels on a pu constater la reproduction du Vanneau huppé et probablement du Petit gravelot.

En 2001, une nouvelle tranche de travaux fut entreprise. De nouvelles

dépressions humides ont été créées dans de nouvelles parcelles céréalieres. Les semelles de labour et les zones tassées furent également conservées. La terre arable des dépressions humides et des espaces steppiques situés à proximité a été décapée. Les semis de ces derniers espaces ont été très lâches (5 g au m<sup>2</sup>) alors que les prairies également créées ont été semées à la densité de 10 g au M<sup>2</sup>. Les Fabacées sont bien évidemment proscrites des mélanges pour limiter la croissance du tapis herbacé et réduire les coûts d'entretien (de fauche évidemment). Ces techniques de semis très légers visent également à favoriser le réveil de la banque de graines du polder ou la germination de semences apportées par le vent ou les oiseaux. Les premiers recensements ont permis de constater la présence de la Samole de Valérand, de la Petite centaurée, d'une espèce d'Elocharis et du Gnaphale jaunâtre.

## LA REQUALIFICATION DES FRICHES INDUSTRIELLES

En complément de la fiche technique diffusée en 1998 aux maîtres d'œuvre chargés de la requalification des friches industrielles (Lemoine, 1999 a), le Département du Nord travaille en amont avec certains d'entre eux pour la requalification des friches minières concernées par une zone de préemption départementale.

L'ensemble de ces recommandations pour les espaces miniers sont les suivantes ; il s'agit :

- de conserver des sols les plus nus possibles en évitant toute modification de la structure du sol (éviter les décompactages et l'apport de terre végétale),
- de gérer les milieux herbacés sans apport de fabacées et d'engrais, et en

- pratiquant des fauches ponctuelles d'exportation,
- d'éviter une dynamique forestière trop forte (surveiller les boisements spontanés, ne pas planter, favoriser de fortes populations de lapins),
- de maintenir les champs de cailloux, les pierriers et dénivellations diverses et limiter leur enrichissement,
- de maintenir les zones temporaires d'accumulation d'eau, voire d'en créer,
- de créer éventuellement des mares plus profondes pour certaines espèces particulières dans des milieux les plus minéraux et oligotrophes,
- de favoriser l'ensoleillement maximal de l'ensemble de ces biotopes.

Ces recommandations ont été suivies en grande partie dans le projet de la requalification de la fosse Ledoux à Condé sur l'Escaut (4ème tranche), où de nombreuses dépressions pour le Crapaud calamite furent recréées. Les dépressions existantes furent, quant à elles, délimitées par un ruban pendant la durée du chantier.

## CONCLUSION

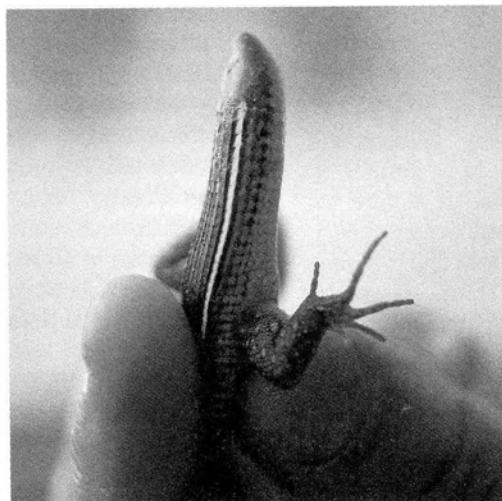
Ainsi, les aménagements proposés par le Département du Nord dépassent le simple cadre de la création de dépressions humides peu profondes et de caractère temporaire favorable à la reproduction des amphibiens, mais intègrent de plus en plus l'aménagement de l'habitat terrestre de l'espèce favorisant tant faire ce peut des milieux les plus pauvres possibles en végétation ; allant de l'espace totalement minéral à la prairie oligotrophe et bien ensoleillée.

Guillaume LEMOINE  
9, résidence de l'Etrille  
rue de l'abbé Cousin  
59493 VILLENEUVE D'ASCQ

**NOTE A PROPOS D'UN COMPORTEMENT REMARQUABLE CHEZ LE  
SAURIEN *Gerrhosaurus flavogularis***

Par

Francis GIRARD et Jean Luc PLAZANET



Six jeunes *Gerrhosaurus flavogularis* (d'une longueur totale de plus de 10 cm), issus d'une ponte du même nombre d'œufs, sont nés en mars 2000 et conservés en captivité.

Cette espèce se rencontre de l'Afrique orientale (Kenya) à l'Afrique australe (environs de la ville du Cap). Elle atteint une longueur totale de près de 40cm et vit dans des milieux variés (savanes, prairies rocailleuses, jardins) (Branch 1998). Elle peut se déplacer très vite sur le sol parmi la végétation, son corps serpentiforme l'y aide rendant ainsi sa capture difficile (obs. pers.).

Tous les jeunes furent placés ensemble dans un aquarium de 60x30x30 cm (L\*l\*h). Un tube fluorescent (sans U.V.) fournissait de la lumière pendant 10 heures par jour et un spot de 40W leur offrait un point chaud pendant 7 heures. Du sable garnissait le fond de la cuve, des

pierres et une branche leur offraient la possibilité de grimper. Un petit récipient contenant de l'eau était à leur disposition.

Quelques jours après la naissance, ils s'alimentaient de petits grillons qu'ils attrapaient prestement. Ces grillons étaient régulièrement saupoudrés de vitamines et de calcium et distribués 3 fois par semaine. Dès leur plus jeune âge, ces lézards n'appréciaient guère la présence d'un congénère. Ils fuyaient très rapidement au simple contact visuel ou physique, toutefois aucune agression réelle n'était notée.

Après quatre mois de captivité, quatre lézards étaient toujours gardés ensemble dans une cuve de plus grande dimension et seulement deux d'entre eux possédaient encore leurs quatre membres. En effet, les autres avaient eu leurs pattes antérieures sectionnées et parmi eux certains avaient eu également la queue

abîmée, pourtant nous n'avons jamais pu être témoin d'aucune agression.

Ces lézards anguiformes ne semblaient pas être gênés par la disparition de leurs pattes et s'alimentaient toujours sans problème. La capture des grillons ne semblait pas non plus poser de difficulté.

Ce comportement, à notre connaissance, n'a jamais été reporté. La promiscuité est sans doute la raison principale de ces mutilations. Toutefois, dans les animalleries spécialisées où les reptiles sont souvent stockés en grand nombre dans une même cage, ce genre de situation n'est pas fréquent (morsures,

autonomie). Mais dans le cas présent, il est difficile de comprendre le sens de mutilations aussi bien ciblées.

## BIBLIOGRAPHIE

Branch W.R. 1998 - Field guide to snakes and other reptiles of Southern Africa. Struik publishers. 399p.

Francis GIRARD  
10, allée des Pélicans  
44500 LA BAULE

## UTILISATION DE TUBES FLUORESCENTS DIFFUSANT UVA ET UVB POUR L'ELEVAGE DE PETITS GECKOS DIURNES DU GENRE *Lygodactylus*

Par  
Francis GIRARD

Des œufs (au nombre de 4, soit 2 pontes de 2 œufs chacune) de *Lygodactylus spp.* (longueur totale des adultes : 80 mm environ) provenant du Burundi m'ont été confiés par le propriétaire d'un magasin spécialisé dans le commerce des reptiles.

Les lygodactyles sont de petits geckos tropicaux diurnes afro-malgaches arborant souvent une robe assez terne (grise, marron, avec des taches ou des lignes claires). Ils sont souvent arboricoles mais aussi rupicoles (Pasteur 1964, Glaw & Vences 1994, Branch, 1998).

Ces œufs (5 mm x 7 mm) furent placés (maintenus secs) dans une couveuse dont la température variait entre 23°C et 30°C, et les jeunes lézards (3 seulement car le quatrième était mort

dans l'œuf) naquirent après deux mois d'incubation. Les nouveaux-nés mesuraient environ 25 mm de longueur totale. Ce sont des grillons (*Acheta domestica*) fraîchement éclos qui servirent de nourriture.

Les petits geckos sont installés dans une boîte en plastique (12x12x8 cm, Lxlxh) munie de trous latéraux et dont le couvercle avait été découpé et remplacé par un grillage souple de type moustiquaire. De petites branches étaient disposées à l'intérieur. Ces branchettes sont indispensables aux petits lézards qui y trouvent sécurité et abri.

Dans une boîte furent gardés deux individus et dans une autre un seul individu. Il convient de souligner qu'il ne faut pas mettre plus d'un individu par boîte, car même s'il n'y a pas d'agression directe, il y aura un dominant et un

dominé. Le dominé aura peur de s'alimenter et sa croissance sera fortement ralenti (obs. pers.). La distribution de la nourriture se fait tous les jours accompagnée d'une légère aspersion.

Chacune des boîtes fut placée sous un tube fluorescent (à 10cm de distance) de type Reptisun 5.0 ®. J'ai choisi volontairement de ne donner aucune vitamine et calcium à ces animaux durant toute leur croissance. En dépit de celà, aucun problème "métabolique osseux" ne s'est développé. Un résultat inimaginable (exp. pers.) avant l'apparition de ces tubes.

En conclusion, je souhaiterais de nouveau insister (Girard 1998) sur l'importance de l'utilisation de ces tubes lors de l'achat d'un reptile diurne insectivore ou herbivore. Ce matériel, peut-être onéreux, vous permettra en tout cas de suspendre totalement (ou presque) la supplémentation en vitamines et calcium qui s'avère parfois peu satisfaisante (fréquence et dosage non maîtrisés). En revanche, vous devrez faire un effort particulier quant à l'alimentation des insectes utilisés en nourriture (n'utilisez pas le jour même, les insectes que vous venez d'acheter auprès de votre détaillant. Donnez leur boisson, aliments frais ou riches en vitamines et minéraux (Simon 1999).

## Remerciements

Je tiens à remercier le propriétaire de la Ferme Tropicale pour la confiance qu'il m'a témoigné en me permettant d'incuber ces œufs, puis de conserver les jeunes dont ils étaient issus.

## BIBLIOGRAPHIE :

- Branch W.R. 1998 - Field guide to snakes and other reptiles of Southern Africa. Struik publishers. 399 p.  
Girard F. 1998 - Un remède (?) aux affections métaboliques osseuses chez les reptiles. Bull. Soc. Herp. Fr. 1998) 85 - 86 : 61-62  
Glaw F. et Vences M. 1994 - Afield guide to the amphibians and reptiles of Madagascar. Verglags GbR. 480p.  
Pasteur G. 1964 - Recherches sur l'évolution des Lygodactyles, lézards afro-malgaches actuels. Travaux de l'Institut Scientifique Chérifien-série zoologie n° 29 Rabat : 119p.  
Simon R. 1999 - L'élevage des grillons. Bull. Soc. Herp. Fr. Supplément au n° 89 : 10-12.

Francis GIRARD  
10, allée des Pélicans  
44500 LA BAULE

## GROUPE URODELES

Sous l'impulsion d'Arnaud JAMIN, un groupe Urodèles a vu le jour. Ses objectifs : se connaître entre passionnés et communiquer les connaissances sur le sujet par le biais de rencontres ponctuelles et de publications dans le bulletin.

Pour tout renseignement :

Arnaud JAMIN, Le Theil, 49150 LE GUEDENIAU  
02 41 82 24 02  
06 07 15 61 67  
[arnojam@club-internet.fr](mailto:arnojam@club-internet.fr)

# REVUE DE PRESSE

Par  
Michel LAMOUILLE

## "BIENVENUE À TANJUNG BENOA,

un joli petit village de pêcheurs sur l'idyllique côte sud de Bali."

C'est ainsi que débute l'article du journaliste anglais John AGLIONBY dans le COURRIER INTERNATIONAL du 5 au 11 avril 2001, n° spécial animaux.

Si cet article n'était pas titré "à Bali, l'extermination des tortues vertes continue", il serait facile de rêver à une invitation au voyage... heureux touriste !

Ne rêvons plus : en parcourant ces lignes, l'auteur nous ouvre les portes de l'enfer des tortues vertes. Voyage sans concession dans l'univers du trafic, du massacre et du commerce illicite de leur viande et de leurs carapaces. Cette espèce menacée est pourtant bel et bien protégée comme les six autres tortues marines.

Depuis une dizaine d'années, 150 pays environ, dont l'Indonésie (où vivent six espèces de tortues marines) en ont interdit le commerce international en signant la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction (CITES).

Il faut savoir que chaque pays peut toutefois réglementer l'exploitation sur son territoire.

Sauvage massacre... 4 abattoirs dans la région... les tortues seraient dépecées vivantes. Apparemment leur viande serait impropre à la consommation si on les tuait avant de les écorcher ! "L'égorgement provoque une réaction chimique, avec pour conséquence une intoxication alimentaire pour les consommateurs. C'est pourquoi il faut ôter la chair de la carapace et garder l'animal vivant aussi longtemps que possible", assure un chef local.

"La population de tortues vertes a chuté vertigineusement depuis 50, 60 ans", se lamente Klaas TEULE chercheur au WWF. Face à cette hécatombe il a lancé un vaste projet de protection à Bali.

Sous la pression des négociants balinais qui commercent également vers Singapour, Hong-Kong et Taiwan, l'Indonésie consent une dispense spéciale à Bali, autorisant l'abattage de 5000 bêtes par an. Argument avancé : la tortue verte est traditionnellement utilisée dans les cérémonies religieuses et les fêtes depuis des siècles. Des chefs religieux balinais sont intervenus en faveur d'un remplacement des tortues par autre chose. Malgré cette législation, le quota prévu a été allégement et impunément dépassé. Aucun contrôle efficace n'a été mis en place. Selon des études d'une organisation écologiste indonésienne, 30 000 tortues sont passées par Tanjung en 1999 ! Vertigineux ! Sans parler des chiffres des années précédentes ni des milliers de tortues noyées dans les filets de pêche. En juin 2000, cédant à la pression des agences de protection des ressources naturelles, le gouverneur de Bali supprime le quota et interdit le commerce local et la consommation (la viande n'est mangée que dans certaines parties de l'île). Peine perdue ! Devant les actions virulentes des trafiquants menacés de ruine et redoutant de violentes émeutes, le parlement local promet de réexaminer la révocation du quota.

Par chance pour quelques tortues, un homme d'affaires de Tanjung en achète régulièrement avant de les relâcher dans l'océan tout en déplorant que beaucoup seront de nouveau capturées. Depuis mai 2000, il en a libéré plus d'un millier.

Associé à l'hôtel Intercontinental de Bali, cet homme au grand cœur tente de sensibiliser l'opinion à la souffrance animale.

Une note d'espoir pour l'espèce : en coordination avec Greenpeace des militants écologistes ont même préparé un boycott de Bali si les tueries devaient se poursuivre. Contre le trafiquant principal un procès est également en cours.

Tout n'est donc pas perdu pour nos tortues marines.

## UN SANCTUAIRE POUR LA PLUS GROSSE TORTUE TERRESTRE DU MONDE

Dans sa rubrique "Histoires naturelles" Catherine VINCENT, journaliste du quotidien LE MONDE daté du 4 et 5 février 2001, titrait "la tortue d'Aldabra, colosse au pied d'argile". Article condensé où il est question de l'archipel des Seychelles (Océan Indien) et plus particulièrement d'Aldabra et de sa tortue géante.

C'est la plus grosse tortue terrestre existant actuellement avec un record de poids de 410 kg référencé en 1842. Il faut toutefois savoir que leur poids diffère selon l'îlot occupé. Aldabra, émergence corallienne du sommet effondré d'un volcan, formé il y a environ 200 000 ans est un atoll composé de quelques îlots jointifs. Altitude : 8 m au dessus du niveau de la mer. C'est ici et nulle part ailleurs que vit à l'état naturel la remarquable tortue d'Aldabra (*Dipsoschelys elephantina*). Probablement originaire d'Afrique du Sud ou de Madagascar, ses ancêtres auraient dérivé sur des radeaux flottants accompagnés de quelques geckos lors du 3<sup>ème</sup> peuplement de l'atoll il y a environ 5 ou 6 000 ans.

En lisant cet article bien documenté, nous apprenons avec bonheur que cette magnifique espèce est protégée même si elle ne semble pas menacée d'extinction pour l'instant. Sa population actuelle reste à peu près stable.

Excellente nouvelle également pour les amis des reptiles que nous sommes, Aldabra est l'unique endroit au monde où la biomasse est dominée par cette classe et où

l'on rencontre le plus de tortues à l'hectare ! Elles sont plus de 150 000 à crapahuter sur l'atoll... dans les biotopes favorables en nourriture, on peut les voir se déplacer en broutant, véritables troupeaux de lourdes carapaces grises orientées toutes dans le même sens.

Sur Grande Terre sa densité atteint 27 individus à l'hectare et leur poids moyen est de 21 kg. Leur vie sur cet îlot est généralement plutôt brève et beaucoup n'auront même pas le temps de se reproduire. Ici elles vivent en moyenne une quinzaine d'années alors que leur longévité peut parfois dépasser les 150 ans.

Nous apprendrons aussi que sur l'îlot Malabar, il y a 12 tortues à l'hectare alors que sur l'îlot Picard, il n'y en a plus que 5.

Contrairement aux Galápagos, où l'on trouve plusieurs sous-espèces, la tortue d'Aldabra très homogène ne présente que peu de variabilité génétique (4 populations distinctes sur l'archipel). La structure de ces populations avec des individus très âgés ou très jeunes (peu d'âge intermédiaire) n'est pas un bon signe de vitalité. Cette tortue pacifique et grégaire franchira-t-elle le siècle qui commence s'interroge l'auteur de l'article. Concentrée sur quelques îlots, cette espèce est à la merci de la moindre des catastrophes... épidémie, ouragan, raz de marée ou marée noire toujours à craindre.

Fort heureusement, ces tortues sont en permanence surveillées par une équipe internationale de biologistes et Aldabra est devenue en 1982 patrimoine mondial de l'humanité. Reste à espérer que tous ces efforts de protection soient efficaces face à la cupidité humaine. "Sa singularité vaut bien cette peine" conclut la journaliste.

## REPERTOIRE D'ELEVAGE

Le Répertoire d'élevage, dont la gestion est reprise par Frédéric VOUHE et Fabrice THETE, attend vos données : naissances en 2001, recensement de la collection au 1<sup>o</sup> janvier 2002.  
Frédéric VOUHE  
Lieu dit LE LANDRON  
38260 SARDIEU

**Supplément N° 101 du Bull. Soc.Herp.Fr.(2002)**

## **PROFESSION : LUTTEUR DE CROCODILES**

**D**ans le NOUVEL

OBSERVATEUR du 12 au 18 avril 2001, l'envoyé spécial en Floride J.P. DUBOIS signe dans la rubrique "notre époque" un article insolite intitulé : "Alligators circus. Amérique : la revanche des tribus."

Nous apprenons en parcourant ces lignes que traditionnellement les tribus indiennes miccosuké et séminoles de Floride chassaient à mains nues les alligators qui par le passé hantaient les marais des Everglades.

Cette lutte à haut risque avait pour mérite de pourvoir les tribus en nourriture et quelque apport d'argent grâce à la vente des peaux aux négociants blancs.

En 1919, un irlandais fasciné par cette pratique crée le premier spectacle de lutteurs d'alligators. Devant le succès de cette entreprise, les indiens comprirent ce qu'ils pouvaient tirer de leurs ancestrales pratiques et montèrent à leur tour de nombreux spectacles... mais le métier est dangereux et rapporte peu ! Aujourd'hui trop riches pour prendre de tels risques - leurs casinos leur rapportent plus de 500 millions de dollars par an - ils embauchent de petits blancs nécessiteux par petites annonces pour continuer leur show. "Wanted : lutteur d'alligators. Etre courageux et aimer le risque. Hommes ou femmes OK. Expérience pas nécessaire." Allons donc ! Retournement de l'histoire, aux petits blancs de faire l'indien !

Autour des rutilants marigots artificiels, des touristes ont payé 5 dollars pour assister à l'affrontement de Mike BAILEY (23 ans, 13 ans dans la profession et mordu 10 fois) contre un alligator de 2 à 3 mètres. Imprévisible et remuante tradition !

Pour la relève et si d'aventure le métier tente l'un de nous, s'adresser au Séminole Okalee Village and Museum. Ils vous diront que le débutant est payé 8 dollars de l'heure, le lutteur confirmé 12 dollars de l'heure. Courage ou bêtise ? Risquer de se faire couper un doigt ou arracher une main pour un peu plus de 56 francs de l'heure.

Avec humour Mr BAILEY conclut :

"Le plus dur dans ce métier, c'est d'arriver à la retraite avec tous ses doigts et tous ses membres."

## **TORTUES D'ALDABRA... SUITE**

**T**élévision, samedi 12 mai 2001.

Avec son émission "Découverte" la chaîne LA CINQUIEME nous invite aux Seychelles, archipel paradisiaque perdu au cœur de l'Océan Indien...

Visite touristique en règle des îles principales et nous voilà sur Bird Island pour admirer Esméralda déplaçant lourdement sa sombre carapace sur les pelouses de l'unique hôtel. C'est une tortue d'Aldabra, un mâle de 300 kg. Il serait âgé de 200 ans ! Actuellement c'est la plus grosse et la plus vieille tortue terrestre vivante du monde affirme fièrement le commentateur (160 ans et 300 kg pour le Guiness des records).

Et maintenant direction Curieuse, petit îlot totalement sauvage, il est entièrement consacré au sauvetage des tortues des Seychelles en prévision de catastrophes soudaines, hélas toujours possibles. Un conservatoire, créé sur cet îlot il y a quelques années, reproduit et élève avec succès cette espèce. Il est animé par la TORTOISE CONSERVATION PROJECT SPONSOR opération CURIEUSE WORLD FOR PROTECTION OF ANIMAL nous indique un panneau au dessus de l'entrée du conservatoire. Sa vocation est de reproduire suffisamment de tortues destinées à recoloniser certains îlots... elles seront relâchées lorsqu'elles atteindront 40 cm.

Le groupe reproducteur est élevé en liberté sur Curieuse. Il est constitué de tortues prélevées sur Aldabra ou collectées chez des particuliers. Le documentaire nous montre ensuite la nurserie grillagée où de nombreux juvéniles grandissent rapidement et en toute sécurité sous l'œil attentif et bienveillant du gardien du conservatoire, seul habitant de l'île.

Positif et paradisiaque ! Ce reportage nous le montre.

Michel LAMOUILLE  
5, route du Semnoz  
74000 ANNECY

# SOCIETE HERPETOLOGIQUE DE FRANCE

Association fondée en 1971

Agréée par le Ministère de l'environnement le 23 février 1978

## FORMULAIRE D'ADMISSION

A adresser à : Michelle GARAUDEL Impasse de l'église, 35450 MECE.

Je soussigné | M. | Mme | Mlle

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : ..... Rue : .....

..... C.P. : ..... Localité : .....

Pays : .....

Souhaite adhérer à la Société Herpétologique de France au titre de :

### Tarifs (France, Europe, Afrique) :

- |  |                          |              |
|--|--------------------------|--------------|
| - Adhérent de plus de 25 ans                           | <input type="checkbox"/> | 39 €         |
| - Adhérent de moins de 25 ans, chômeurs* et étudiants* | <input type="checkbox"/> | 31 €         |
| - Membre conjoint                                      | <input type="checkbox"/> | 23 €         |
| - Membre bienfaiteur                                   | <input type="checkbox"/> | 54 € et plus |
- (\* fournir un justificatif)

Je désire participer aux activités des commissions suivantes (choix limité à deux commissions) :

- |                                  |                          |
|----------------------------------|--------------------------|
| Commission de répartition        | <input type="checkbox"/> |
| Commission de protection         | <input type="checkbox"/> |
| Commission de terrariophilie     | <input type="checkbox"/> |
| Groupe cistude                   | <input type="checkbox"/> |
| Groupe paléo-herpétologie        | <input type="checkbox"/> |
| Club junior                      | <input type="checkbox"/> |
| Groupe communication-information | <input type="checkbox"/> |
| Section Ile de France            | <input type="checkbox"/> |

Signature

: